



Journée départementale de Tennis

Aux Responsables Sportifs des Associations Sport Adapté en Gironde.

Chers Collègues et Amis sportifs,
Le Comité Départemental du Sport Adapté 33,
En partenariat avec le club de Tennis d'Hourtin
Le Comité Départemental de Gironde et
La Ligue de Guyenne de Tennis
Organise



**Mardi 9 mai 2017
de 10h à 15h30
à Hourtin Port**
Voir plan accès en annexe

« une journée de Tennis Adapté -20 ans »

⇒ **L'engagement pour tout sportif licencié** à la Fédération Française du Sport Adapté est de **2 €**.

⇒ **A tous les autres sportifs une participation de 12 €** sera demandée. Elle correspond au financement d'un Pass' Journée + l'engagement

Vous pouvez inscrire toute personne âgée au minimum de 12 ans dans les catégories D1, D2, D3 en fonction du niveau (cf fiche jointe)

ATTENTION : Capacité d'accueil limitée 30 personnes

Pour les Pass' journée

Un **certificat médical** de non contre indication à la pratique des activités physiques et sportives sera demandé pour chaque participant.

Programme :

- 09h30 Accueil des participants.
- 10h00 Début des rencontres
- 12h30 Repas issu de vos paniers
- 13h30 Reprise des rencontres
- 15h00 Remise des récompenses / goûter

Pour une meilleure organisation sportive, nous vous prions de bien vouloir adresser vos inscriptions avant le 02/05/2017 afin de prévoir l'encadrement des activités :

Au **Comité Départemental du Sport Adapté** (par courrier, fax, e-mail)

Dans l'attente de vous retrouver lors de cette journée, recevez chers collègues et amis sportifs nos cordiales salutations.

Olivier GRIN
Président du CDSA 33